

La SAEMES, 2^{ème} opérateur de stationnement à Paris, innove et met en place le tri écologique (collecte sélective des déchets) dans ses parkings

La SAEMES, présidée par Yves Contassot, installe un système de tri sélectif des déchets dans l'ensemble de ses 55 parcs de stationnement à Paris et en Ile-de-France.

Une première sur la Région, pour un opérateur plus que jamais engagé en faveur du développement durable.

Chaque année, un français produit en moyenne 360 kg de déchets ménagers, dont moins de 20% sont recyclés, contribuant ainsi à la détérioration croissante de l'environnement.

Consciente des enjeux du développement durable et de la nécessaire implication de tous dans une démarche plus respectueuse de l'environnement, la SAEMES a fait le choix d'installer pour le début du mois de janvier 2009, dans l'ensemble de ses parcs franciliens, un équipement adapté pour favoriser le recyclage des déchets.

« La SAEMES a toujours témoigné de son engagement dans les problématiques sociétales, en proposant des dispositifs et alternatives pour améliorer la qualité de vie des Parisiens. La mise en place du tri écologique s'inscrit dans la continuité de la politique de Développement durable engagée de la SAEMES, illustrée notamment par des outils permettant de limiter l'usage de la voiture individuelle, sans empêcher la liberté de circuler, tels les parcs relais et l'autopartage. », explique Yves Contassot, Président de la SAEMES

La SAEMES renforce cette démarche par un dispositif d'information des utilisateurs et d'une formation destinée à ses salariés pour mieux valoriser les déchets et réduire leur impact sur la planète.



La SAEMES et le tri sélectif en pratique

Le tri sélectif consiste à séparer les déchets selon leur nature, et à les récupérer pour leur donner une seconde vie plutôt que de les détruire.



Avec la mise en place de ce dispositif, la SAEMES innove et lance une procédure qui permet, outre une économie d'énergie, la réduction de la quantité de déchets accumulés et la pollution dégagée par leur incinération.

Deux collecteurs sont mis à disposition des usagers dans chaque parking :

- Une poubelle jaune, avec un sac jaune translucide, pour les déchets recyclables (bouteilles plastiques, canettes, briques alimentaires, cartons d'emballage, journaux...)
- Une poubelle verte, avec un sac transparent, pour les déchets non-recyclables (emballages sales, déchets alimentaires, sacs poubelles fermés...)

Ces poubelles sont ensuite jetées dans des bacs utilisant les mêmes codes couleurs, qui seront collectés par les services de la Ville de Paris, 2 fois par semaine pour les jaunes et tous les jours pour les verts.

Le saviez-vous ?

- Une tonne de papier récupéré permet d'éviter la coupe de 17 arbres
- 400 canettes suffisent pour fabriquer un vélo de 8kg
- le métal et le verre sont recyclables à l'infini

Information du public et formation des salariés

Le tri sélectif est avant tout une démarche participative et responsabilisante. Pour garantir son efficacité, chaque maillon est essentiel, de l'usager aux agents.

La SAEMES a donc adopté un dispositif d'information du public via des affiches et des leaflets, pour que chacun adopte les clés d'une conduite environnementale efficace et vertueuse,

Par ailleurs, l'ensemble des salariés SAEMES impliqués dans la vie quotidienne des parcs est formé en interne à la procédure de ces équipements.

Avec la mise en place inédite à Paris d'une procédure de tri sélectif dans ses parkings, la SAEMES renforce son engagement environnemental et démontre sa position d'acteur en faveur de la mobilité durable.

A propos de la SAEMES

La SAEMES – Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement de la Ville de Paris –, présidée par Yves Contassot, est le 2^e opérateur de stationnement à Paris, avec un chiffre d'affaires d'environ 37 M€ en 2007. Elle accueille au sein de ses parcs plus de 3 millions de clients/horaire chaque année, 8 000 clients abonnés et 4 000 amodiataires. Elle gère 55 parcs de stationnement à Paris et en Ile-de-France, soit 18 500 places.

Forte de presque 30 années d'expertise et d'une équipe de 240 collaborateurs, la Saemes conseille et accompagne les collectivités, les Institutions et les entreprises dans la conception, la rénovation et la gestion de parcs de stationnement.

La Saemes s'inscrit dans le développement de la politique de circulation et de stationnement de la Ville de Paris, en incitant à un usage raisonné des véhicules motorisés, étant par là même un véritable opérateur de la mobilité urbaine.

Preuve en est, son souci constant de développer l'intermodalité, notamment avec les transports publics, la mobilité urbaine (stationnement des vélos, tarifs motos), dans une logique de développement durable, conjointement à sa démarche qualité confirmée par sa certification ISO 9001.

La SAEMES est membre de la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement (FNMS) et préside la commission intermodalité

Les principaux parkings de la SAEMES : Notre-Dame (75004), Hôtel de Ville (75001), Lagrange (75005), Sèvres-Babylone (75007), Quai Branly (75007), Bercy (75012), Méditerranée (75012), Porte d'Auteuil (75016), parc Relais Val d'Europe (Serris/Montévrain) (77144), parc relais Villejuif - Louis Aragon (94800), parc relais Vaires-Torcy (77360), etc.

Les chantiers de rénovation : Porte d'Auteuil (75016), Sèvres-Babylone (75007), St Eloi (75012), et Pyramides (75001).

Les futures constructions : Cardinet (75017) et Val d'Europe (Serris/Montévrain) (77144).

Pour en savoir plus : www.saemes.fr

Pour de plus amples informations ou demande d'interview d'Yves Contassot, Président de la SAEMES ou de Pascale Pécheur, Directrice générale de la SAEMES, ou d'un membre de la société, veuillez prendre contact avec le Service de presse de la SAEMES

Agence Précision

précision :

www.precision.fr

Marilyn HORTA-MARQUES, Aurélie BOIS
Responsable Agence : Magali Faget-Bricaud
Tel: 01.43.38.94.76 / 01.43.38.94.74
E-mail: mh@precision.fr - ab@precision.fr